

# Courriers & Opinions

*A propos du vote de La Tour-de-Peilz sur la fusion, Le Régional 846*

## M. Kurt Egli, vos propos m'écoeurent

Mais qui est donc ce Kurt Egli (PLR)? Vous avez sans doute été élu par des citoyens que vous considérez, aujourd'hui, comme des «buveurs de vin au bistrot, casaniers à part le chalet en Valais si non pendulaires» vos propos m'écoeurent et j'espère que votre parti vous tirera les oreilles.

**Denis Perrin**, La Tour-de-Peilz

## Le mépris de M. Egli

Le bon peuple lambda déplore votre volonté de ne pas le consulter au sujet d'une éventuelle fusion avec les communes voisines. Même si nous ne possédons pas tous un chalet en Valais et ne travaillons pas forcément à Genève, notre commune de La Tour-de-Peilz et son avenir nous intéressent.

Le postulat proposé par Jacques Valotton visait à instaurer un vote consultatif, et pas du tout à décider d'une fusion ou pas. Ce postulat avait-il le tort d'être présenté par quelqu'un situé à gauche? Et malheureusement beaucoup de propositions émanant de la gauche sont systématiquement balayées au Conseil communal. Là, il n'aurait pas dû y avoir de clivage gauche-droite, il s'agissait simplement de sonder la population! De demander son avis... Et vous rétorquez que le citoyen lambda n'est pas à même de prendre position, que ceci doit être réservé à l'«élite» des gens élus, Municipaux et Conseillers.

Que nenni, Monsieur Egli. Certes c'est parfois au bistrot que nous parlons de différents problèmes communaux, ceci peut-être en sirotant 2 décis (n'étiez-vous pas d'ailleurs en sus de votre mandat de Conseiller communal aussi responsable de production de vin, cela devrait vous réjouir?) Et même si nous avons élu des personnes pour décider, nous avons des opinions et des idées. Sur un sujet aussi important, nous aurions aimé être consultés. Et nous déplorons vos propos et votre prise de position. Nous sommes capables, en ayant reçu des informations et après, pourquoi pas, un débat public, de prendre position!

Un tel sujet, une éventuelle fusion, méritait que le peuple lambda puisse émettre son avis... même consultatif! Votre prise de position est méprisante, c'est un véritable déni de démocratie. Au nom des citoyens lambda, une Conseillère communale qui a voté sans succès pour la consultation....

**Christiane Rithener**, La Tour-de-Peilz

## D'autres priorités que la fusion

Quel titre au sujet de la Fusion! «La Tour-de-Peilz rate son rendez-vous avec l'histoire». Mais non, La Tour-de-Peilz est bien vivante et va vers l'avenir. Toutefois, elle est raisonnable. Les 10 communes ont déjà dépensé 600'000 frs dans le cadre de la CIEHL (Communauté Intercommunale d'Equipements du Haut-Léman, soit 5 frs/an par habitant). Une étude, menée depuis 2012, s'est terminée en 2016. Conclusion? Vague et sans réelle motivation.

Nous disposons déjà de Commissions Intercommunales: pour la culture, pour les aménagements du territoire, pour les activités sportives, et autres. Nos délégués souffrent d'endossement dans ces commissions et nous avons de la peine à obtenir des informations sur nos engagements financiers.

En 2015, M. Valotton s'est bien énervé lorsque Blonay et St-Légier ont renoncé à une fusion à dix. Il a parlé de «sabotage». Réfléchissons encore avant d'engager plus d'argent de nos concitoyens. A la Tour-de-Peilz, nous devons réaliser un collège, rénover le château, rénover la maison de la Commune; nous avons un bijou que toutes les communes nous envient, le JARDIN ROUSSY. Alons, allons nous reposer, lire, pique-niquer, jouer aux boules; nous y trouverons bien-être et sérénité.

**Anne Marie Arnaud**, La Tour-de-Peilz

*A propos du sentier lacustre de La Tour-de-Peilz*

## Le sentier ENFIN à l'étude!

Dans votre article, vous mentionnez le rapport de minorité, mais il convient de rappeler que la majorité de commission a adopté ce préavis par six voix contre une. Nous ne voulons pas occulter les éventuelles difficultés du projet; largement utilisées par les adversaires d'un cheminement lacustre, elles ont été abondamment discutées durant la période qui précéda la votation de 2010. A cette occasion, c'est bien en connaissance de cause que la population boélandaise s'est exprimée à plus de 54% en faveur du cheminement. Sur un plan technique nous nous réjouissons aujourd'hui que l'Autorité communale qui a donné l'impression pendant près de six ans d'ignorer la volonté populaire, adopte maintenant une attitude plus constructive en confiant un mandat d'étude à une entreprise expérimentée. En matière de sécurité, nous ne saurions faire injure au simple promeneur lacustre qui est un être responsable, capable de discernement au même titre que le navigateur du dimanche!

Actuellement, seuls des pêcheurs ou quelques baigneurs profitant d'une grève accessible, bénéficient de ces lieux magiques que sont les rives du lac. Rappelons aussi que la jurisprudence cantonale et fédérale, ainsi qu'une décision du Grand Conseil en 2014, ont débouché sur la priorité à l'intérêt général au détriment des intérêts particuliers.

Faisons confiance à l'actuelle Municipalité, syndic en tête, pour que l'accès public des rives lémaniques en faveur de la mobilité douce puisse se poursuivre à La Tour-de-Peilz!

**Gilbert Vernez**, La Tour-de-Peilz

*A propos du salon des vins bio, Le Régional 846*

## La biodynamie pour les nuls

L'agriculture biodynamique a pris son essence dans les propos de Rudolf Steiner en juin 1924 suite à une série de 8 conférences connues sous le nom de «cours aux agriculteurs». Il fut alors expliqué les fondements de la méthode biodynamique selon une conception anthroposophique (ou de science de l'esprit). La notion d'organisme agricole semble fondamentale. Une ferme peut être comparée à un corps humain: chaque organe a son importance et il ne peut fonctionner correctement que si les autres sont en bonne santé. Basée sur le sens de l'observation, sur les savoir-faire propres à chaque situation, sur l'adaptabilité au lieu où l'on se trouve, la biodynamie se veut globale car prenant en compte l'homme, l'environnement, la terre et le climat. Un des concepts fondateurs est aussi la régénération que les méthodes biodynamiques amènent à l'agriculture et à la terre en général, les préparations biodynamiques s'inscrivent dans ce registre et notamment pour le sol, la préparation bouse de corne. La finalité de cette méthode est une agriculture écologique, qualitative et par conséquent nourricière. Le rôle de l'alimentation n'est pas seulement de remplir le ventre mais aussi, à travers elle, de nous donner des forces de vie.

Pour tout renseignement : arbdyn.ch

**Florian Bassini**, association romande de biodynamie

*A propos des élections cantonales vaudoises*

## Une campagne de proximité

Un vendredi matin à la gare d'Aigle, j'ai été abordée par une dame, qui distribuait des tracts, pour l'Alliance Centrisme du Chablais, ainsi que sa candidature à l'élection au Grand Conseil Vaudois. J'ai

apprécié son sourire, qu'elle soit là tôt le matin pour se faire connaître et en lisant sa présentation, les arguments qu'elle souhaite défendre et soutenir. Je ne vous connais pas personnellement Madame, mais je voterai pour vous. Vous êtes descendue de votre montagne pour vous faire connaître, et je dois dire que c'était agréable de vous rencontrer, même si cela n'a été que quelques secondes, mais elles sont précieuses et je souhaite que d'autres comme moi aient apprécié. Tous mes vœux pour votre carrière politique.

**Magali Martin**, Aigle

*A propos du stade de la Saussaz à Montreux*

## Contrariés et fâchés

Depuis 2010, le Club Running Montreux entraîne des adultes. En partenariat depuis quatre ans avec le comité des 20 km de Lausanne, notre club a proposé de confectionner des bâches publicitaires pour inviter la population à venir courir avec notre club. Proposition acceptée par les 20 km de Lausanne. Mais cette autorisation nous a été refusée par la Commune de Montreux suite à notre demande écrite à la mi-février. Pourtant, lorsque nous en avions fait la demande verbalement au Service des sports, nous avions reçu une réponse positive. Nous avons donc adressé un rappel début mars au Service des sports, qui nous invite à payer 20 frs par mètre carré pour poser cette bâche dans un lieu public. Là, nous sommes contrariés et fâchés car, pour une simple demande, non seulement la Commune tarde à répondre, mais elle nous taxe alors que nous sommes une institution bénéficiaire. Cette façon de faire est déplaisante et va à l'encontre de notre engagement pour le sport. Notre club, à but non lucratif, vit des paiements de cotisations. Actuellement, nous participons à la vie sportive et payons au stade deux factures par an pour la location de la piste et pour la lumière. Nos statuts ont été validés par notre comité et par le Service des sports de la Ville de Montreux en mars 2011. Les personnes qui œuvrent au sein du club y apportent toute leur énergie, leur sérieux et s'investissent sans compter. Nous nous sentons pénalisés et sommes surpris et déçus par ce manque de coopération. Cette situation nous a amenés à nous demander s'il vaut la peine de s'impliquer dans ce genre d'organisation bénéficiaire et cela implique considérablement nos nouvelles démarches. Nous remercions donc les personnes qui travaillent au service du sport de mieux collaborer et de s'engager avec nous pour permettre au plus grand nombre de continuer à venir s'épanouir dans notre structure.

**Johann Klauembesch**, pour le Club Running Montreux